



Revue de Presse

■
L'eau potable & l'assainissement

2007

[Retour](#)

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Le prix de l'eau va augmenter

La fixation du prix de l'eau était au cœur du dernier conseil municipal. Les élus ont voté une augmentation de 4 centimes d'euro du prix du m³ d'eau brute. Nouveau tarif donc : 3,35 € le m³.

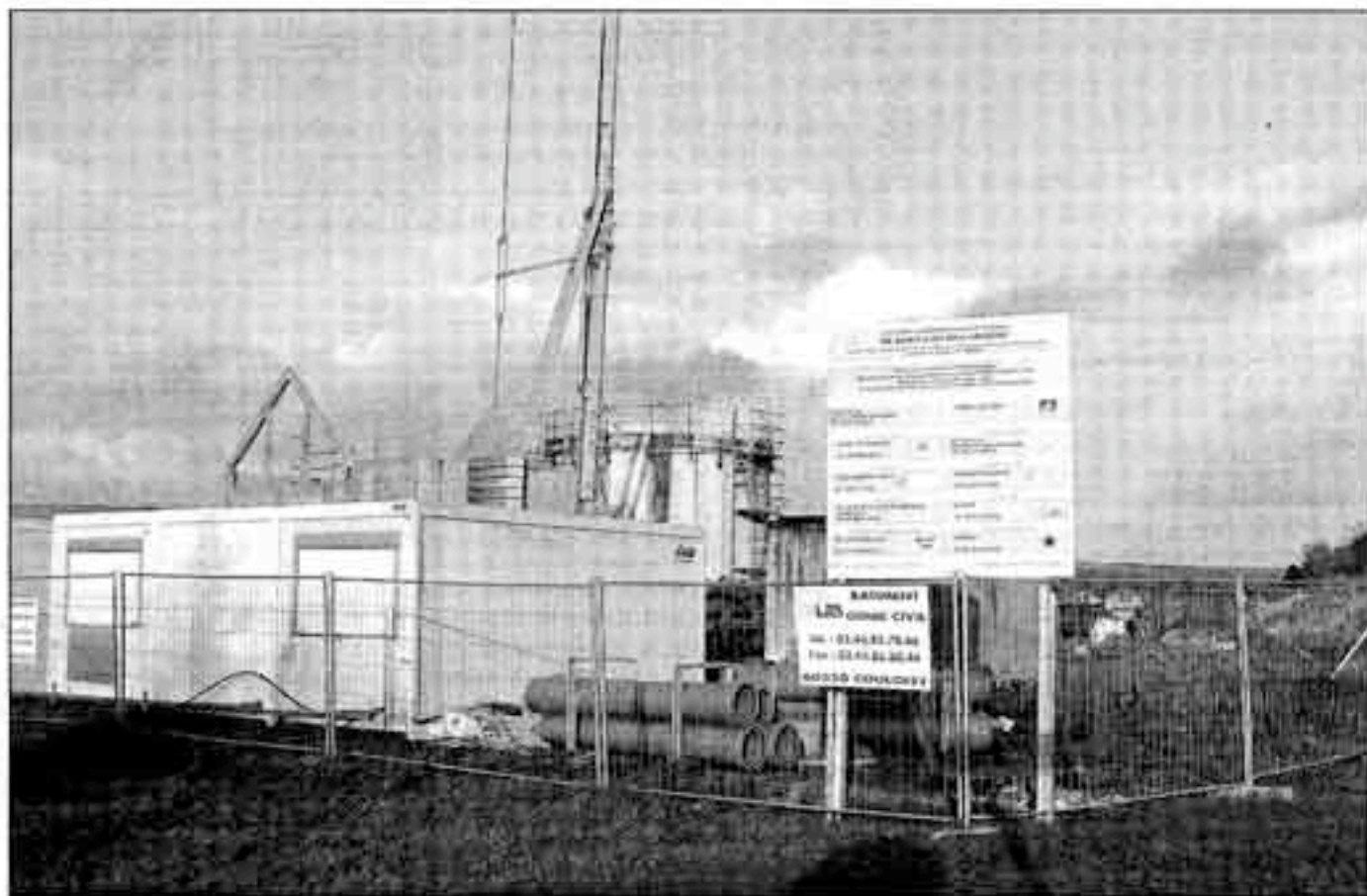
Par vingt voix pour, quatre abstentions et quatre contre, les élus ont voté une hausse de 4 centimes d'euro du prix du m³ d'eau brute. Comme la taxe de pollution augmentait déjà de 4 centimes, alors que la part liée à l'assainissement reste stable, le nouveau prix du m³ d'eau passe donc à 3,35 € contre 3,27 € en 2006, soit une hausse de 2,4 %.

L'eau destinée à l'industrie (2^e tranche supérieure à 10 000 m³/an) subit la même hausse de 4 centimes, soit 0,83 € le m³ au lieu de 0,79 €. Par contre, l'ensemble des index de consommation a baissé de 25 000 m³ entre 2005 et 2006.

Le maire, Frans Desmedt, rappelle que l'année a été sèche et que les interdictions préfectorales d'arrosage ont sans doute poussé la population à économiser l'eau. Pour l'opposant Alain Defflers, « c'est beaucoup plus l'incidence de la facturation qui incite les gens à consommer moins ». Il se dit frappé par le nombre de paiements en retard et propose de « se tourner vers les industriels qui ne sont pas regardants et d'aligner leurs tarifs sur ceux des particuliers ».

« On fait partie des meilleurs élèves »

Le maire rétorque qu'il y a toujours eu des retardataires pour les factures et donne pour comparaison



L'usine de dénitrification de Saint-Just-en-Chaussée est sortie de terre.

les tarifs d'autres villes proches de Saint-Just. On apprend ainsi qu'à Mouy l'eau est à 4,80 € le m³, 4,14 à Crépy-en-Valois, 3,76 à Clermont et Senlis, et 3,22 à Compiègne. Il estime donc que les Saint-Justois ne sont pas trop mal lotis compte tenu

aussi de tous les travaux en cours : réfection du château d'eau et usine de dénitrification qui est sortie de terre. « On fait partie des meilleurs élèves de l'Oise », dit-il en se voulant consensuel sur ce sujet non politique d'après lui.

Avec une usine de dénitrification en amont et la station d'épuration en aval, l'eau de Saint-Just sera traitée deux fois : d'abord pour abaisser le taux des nitrates de 60 à moins de 25mg/litre. Après usage, elle sera assainie avant son rejet dans la rivière Arré.

CANTONS DE NOYON ET GUISCARD

Vendredi 19 janvier 2007

Un nouveau captage des eaux

Douze communes du Noyonnais vont être alimentées par une nouvelle station de captage, construite à Varesnes. Le puits de Béhéricourt ne suffisait plus, face à la hausse de la population.

A partir d'avril prochain, un nouveau captage permettra d'alimenter la douzaine de villages regroupés en Syndicat d'eau du nord-est noyonnais. Actuellement, l'approvisionnement en eau potable de Varesnes et des 11 communes voisines (1) provient pour une grande part de la station de Béhéricourt. Le reste est fourni par un puits, situé dans la commune.

« Le puits de Béhéricourt présente des signes de faiblesse, face à la demande de la population en constante augmentation et par rapport également aux exigences des sapeurs-pompiers », explique l'adjoint au maire de Varesnes, François-Xavier Gérard. Avec le concours d'un hydrogéologue et de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF), une étude a été menée sur le territoire de la commune, à proximité du puits actuel.

« Sans nitrates ni pesticides »

L'appel d'offres, lancé en 2004, a permis de retenir une entreprise de Strasbourg. « Nous l'avons choisie par rapport à ses performances sur le traitement de l'eau et sur le coût de l'exploitation. C'est aussi cette même entreprise qui a installé notre station d'épuration, une des plus performantes de la région », considère l'adjoint au maire. Les travaux ont commencé début 2005 : le gros œuvre étant assuré par une entreprise de Couloisy.

Ce puits, profond de 42 mètres, capte une eau de qualité, « sans nitrates, sans pesticides, légèrement ferrugineuse », annonce le premier adjoint. Elle est jugée suffisamment ferrugineuse pour devoir être traitée et répondre aux normes européennes. L'ingénieur de France-Assainissement, Charles Pace, précise : « La déferrisation de l'eau la rend plus dure. Nous devons alors, lui



La nouvelle station de captage, à Varesnes. Le puits, profond de 42 mètres, capte une eau de qualité, « mais légèrement ferrugineuse », selon le premier adjoint, François-Xavier Gérard (à gauche). Ouverture prévue en avril.

faire subir un traitement de décarbonatation. »

La station de pompage est conçue pour capter et traiter 1 320 m³ par jour. Elle sera installée dans un bâtiment « bien intégré dans son environnement. Il rappelle une petite ferme », annonce François-Xavier Gérard, qui est également agriculteur. Ajou-

tant : « Les 50 hectares du périmètre de captage ne doivent recevoir en surface ni engrais ni fumier. Les terres resteront en jachère. »

Pour relier le nouveau puits au réseau existant, quelque 600 mètres de canalisations supplémentaires ont été nécessaires. Le coût total de l'ouvrage s'élève à 1,7 M€, financé

par le Département, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le syndicat d'eau formé par les 12 communes de l'est du Noyonnais.

De notre correspondant
Jean-Luc LIÉNARD

(1) Brétigny, Béhéricourt, Babœuf, Mondescourt, Salency, Appilly, Cuts, Grandrû, Caisnes, Sempigny, Pontoise.

Compteurs d'eau : avis de passage unique

➤ La relève des index de consommation d'eau a débuté. Elle s'effectue les jours ouvrables de 8 h à 18 h 30.

Pour préserver votre sécurité, les fontainiers arboreront un badge de la communauté de communes et pourront, sur demande, vous présenter une lettre d'accréditation officielle. Penser à nettoyer les regards et à en faciliter l'accès et à attacher vos chiens.

Renseignements au 03.44.73.89.10.

Prix de l'eau : les usagers prêts à saisir les tribunaux

« **L**A NOUVELLE LOI sur l'eau, votée en décembre 2006, accorde à chacun le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiques acceptables pour tous. Le législateur doit prendre position, mais nous pensons que ce ne sera pas le cas dans nos communes une fois que nous serons passés à l'assainissement collectif », explique Frédéric Loubet, président de l'Association de défense des usagers du réseau d'assainissement de la vallée de l'Arré (Adurava).

Frédéric Loubet entend, dès que les premières factures tomberont

(sans doute au second semestre 2007), les contester devant le tribunal administratif. « Notre analyse montre qu'avec le coût du fonctionnement de la station, le prix de l'eau devrait tourner autour de 10 € le mètre cube, contre 1,70 € aujourd'hui. Qui pourra payer alors que le taux d'impayés actuel est déjà de 20 % ? » s'interroge le président qui ajoute que certains foyers obligés de se raccorder peuvent, dans certains cas, se retrouver avec une facture de 7 000 à 8 000 € avec des pompes de relèvement. En plus, ironise-t-il, « je n'ai jamais entendu parler d'un chantier qui coûtait moins

cher que ce qui était prévu au départ ».

L'Adurava compte 602 membres sur les cinq communes d'Avrechy, Airion, Saint-Rémy-en-l'Eau, Fournival et Valescourt concernées par l'assainissement. « On nous ignore totalement alors que l'association représente plus de la moitié des foyers de la vallée », s'emporte également Frédéric Loubet. « Cela va se régler en 2008 », lâche-t-il en indiquant que des listes citoyennes seront montées dans chaque village

pour en finir avec la « féodalité » régnant dans cette zone. « Il faut respecter un peu plus la démocratie », ajoute Frédéric Loubet qui décoche au passage un uppercut aux élus du coin. « Les conseils municipaux ont voté des zones d'assainissement collectif où le raccordement est obligatoire. Et, comme par hasard, dans au moins trois communes, le propre domicile des maires est exclu de ce zonage. Eux vont rester en individuel à 1,70 € le m³. »

LAURENT MAURON

Le syndicat espère « une bonne surprise »

« **L**ES GENS de cette association racontent n'importe quoi. On est bien loin des 10 € », répond Jean-Michel Thibaut, président du syndicat d'assainissement de la vallée de l'Arré. Selon les dernières projections, ce prix de l'eau assainissement compris devrait se situer à 6,60 € le mètre cube, soit tout de même quatre fois plus que dans la situation actuelle. « On espère un nombre d'abonnés plus important, ce qui peut laisser espérer une bonne

surprise. On a fondé nos calculs prospectifs sur 916 branchements. Or, nous atteignons déjà 991 maisons raccordées », estime le maire d'Airion, qui se dit quand même « conscient du poids que cela représentera dans les dépenses des ménages. » En attendant, la procédure d'appel d'offres pour trouver un fermier est en cours. Régie ou délégation de service public, la décision n'est pas encore prise.

L.M.



AVRECHY, LUNDI MATIN. Les travaux de raccordement à la station d'assainissement se poursuivent à la sortie d'Avrechy. La polémique sur le prix de l'eau, elle, bat son plein. (L.P./L.M.)

SAINTE-EUSOYE

Des roseaux pour épurer l'eau

Sainte-Eusoye est la seconde commune de l'Oise à avoir choisi un mode d'assainissement à filtres naturels plantés de roseaux : une révolution écologique dans le monde du traitement de l'eau.

Élus en mars 2001, le maire Pierre Dugrosprez et son équipe ont fait rapidement le choix de l'assainissement collectif, en dépit d'une étude préalable peu favorable mandatée par la Communauté de communes des vallées de la Brèche et de la Noye (CCVBN).

Elle faisait ressortir un coût important dû à la dispersion des quatre hameaux de Noirveaux, Sauveleux, Troussures et la Borde Longuet et aux 14 km de chemins reliant les 98 foyers pour une population de 250 habitants.

Ces conditions déjà extrêmes étaient pires encore pour un assainissement individuel. « On se trouve sur une butte argileuse » explique le maire. Et l'argile empêche l'infiltration et la dispersion des rejets.

Pressentant sans doute que ces conditions défavorables allaient les emmener vers des surcoûts, la municipalité a pris la décision de se fixer d'abord un prix plafond de 30 F de l'époque, soit 4,5 € le m³ d'eau pour le consommateur final... qui est aussi un électeur !

Un traitement naturel et un entretien facile

« On a toujours travaillé pour ne pas dépasser ce chiffre, malgré l'incertitude concernant les taux de subvention », insiste le maire. Mais il faudra attendre juin 2005, au moment de l'appel d'offres pour que ce type de station à roseaux plantés s'impose comme la meilleure solution. Pour deux raisons : « Son aspect écologique permet de traiter naturellement les effluents, et son entretien peut être assuré par nous-mêmes sans intermédiaire », explique Pierre Dugrosprez.

Car c'est le garde champêtre et cantonnier qui s'en charge et le coût s'amortit par la revente chaque année des roseaux coupés à la filière bois de chauffage.

Ce système original est aussi l'un des moins chers à l'investissement : la station seule coûte 214 000 € HT et le réseau de 2 400 m alimentant 98 branchements revient à



Pierre Dugrosprez, maire de Sainte-Eusoye, et son conseil municipal ont fait un choix d'assainissement écologique.

459 000 € HT. Avec une garantie de dix ans, cette installation de 872 000 € a été financée à 50 % par l'agence de l'eau et à 30 % plafonnés par le conseil général. Un marché remporté par une entreprise de Touraine, Jean Voisin SAS, de Beaumont-la-Ronce.

La station est installée dans une ancienne carrière de marne qui se voit ainsi réhabilitée. L'implantation sans aucune pompe de relevage dans le village relève de l'exploit géophysique (certaines canalisations passent à 4 m sous terre !). Le raccordement a été gratuit pour les habitants mais une taxe de 1 500 € est prévue pour les maisons neuves.

Aujourd'hui à Sainte-Eusoye, le prix du m³ d'eau assaini est de 4,12 €. Moins que le prix plafond fixé au départ ! Une performance qui devrait donner du grain à moudre aux 602 adhérents de l'Adurava, association de la vallée d'Arré (lire notre encadré) qui se bat pour ne pas payer plus de 3 € le m³.

De notre correspondant
JEAN-CLAUDE CRÉPIN

Un système d'une géniale simplicité

La première étape de filtration est constituée de six surfaces filtrantes de 7 m sur 9 m chacune, plantées de roseaux et fonctionnant en alternance deux par deux. Le mécanisme épuratoire est donc à la fois physique avec des graviers du plus gros au plus petit, et biologique à la fois par dégradation bactérienne.

À ce stade, les effluents perdent 90 % de leur matière en suspension, contre 50 % par décantation classique. Avec le temps, les boues retenues seront déshydratées et compostées sur place par l'action des bactéries et des plantes.

Au bout de quinze ans, la couche de 15 à 20 cm sera enlevée pour épandage. Un 2^e site, contigu, récupère par gravité l'eau résiduelle pour le traitement de finition. Il est assuré par un ensemble de quatre surfaces filtrantes

(216 m²) exclusivement à sable de la Loire et plantés eux aussi de roseaux.

Une intégration au paysage... et pas d'odeurs !

Un collecteur permet les prélèvements pour analyses avant épandage final sur une surface de 600 m², une aire de dispersion constituée d'un réseau « épandrain » reposant sur 60 cm de gravier et engazonnée au dessus.

L'ensemble bénéficie d'une très belle intégration paysagère et n'émet pas d'odeurs grâce au fonctionnement en aérobie. Le problème de gestion des boues est résolu, et l'eau assainie retourne directement au sol au lieu de repasser à la rivière puis en mer dans la filière classique. Une géniale simplicité qui mériterait bien de se vulgariser davantage en ces temps de disette budgétaires et du tout écologique !

PAYS DE SENLIS

Faute de financement, certains maires disent être «devant un mur»

Assainissement : le casse-tête des petites communes

Un problème insoluble pour la plupart des villages du Pays de Senlis : comment financer leur assainissement ? L'Agence de l'eau Seine Normandie et le Conseil général subventionnent habituellement les travaux, particulièrement coûteux, mais les caisses de la première seraient vides et le second a visiblement décidé de limiter ses aides aux seules agglomérations. «Et nous, comment on fait ?», lancent, dépités, plusieurs maires de petites communes. «Nous sommes obligés d'établir un assainissement collectif, explique Yves Dubourg, édile de Barbery (520 habitants), car, ici, la plupart des maisons n'ont pas assez de terrain pour qu'on y installe des équipements individuels. Nous ne pouvons pas payer la facture. Faute de soutien financier, nous nous trouvons devant un mur. Aujourd'hui, je ne peux rien faire. Je suis dans l'attente...» «Entre l'assainissement autonome et le tout collectif, détaille Isabelle Dautry, premier magistrat d'Aumont-en-Halatte (480 habitants), le coût passe du simple au double. Comment voulez-vous que nous réglions seuls l'ardoise ?» Aumont-en-Halatte pourrait donc

se doter d'équipements autonomes.

«RÉGLER LE PROBLÈME VILLAGE PAR VILLAGE»

Certains murmurent que le problème devrait se régler au niveau intercommunal : il «suffirait» que le Pays de Senlis adopte la compétence assainissement pour tout solutionner. «Impossible, répond son président, Denis Massion. On ne ferait que déplacer le problème : la Communauté de Communes n'a pas les moyens de régler des financements très lourds, sauf si nous mettons en place une fiscalité extrêmement contraignante...» Et puis le territoire du Pays de Senlis est trop disparate : certaines villes ont déjà installé leur assainissement, d'autres n'en sont qu'au stade des études. «Le problème n'est pas global, souligne Denis Massion. Nous devons trouver une issue village par village.» «Impossible d'adopter une position unique, ajoute le conseiller général Christian Patria, chaque cas est différent. Les demandes de subventions sont de plus en plus importantes alors que les financements se réduisent. La situation est la même un peu partout.



Aujourd'hui, nous pouvons soutenir les dossiers... mais c'est tout.»

Aucun espoir ? Denis Massion se veut optimiste : «La situation est conjoncturelle et les financements vont revenir. Bruxelles nous impo-

se de régler rapidement le dossier de l'assainissement et nous y parviendrons.» Patience, donc, pour les villages «dans le mur». Ils n'ont pas le choix.

Sylvain HENRY